

**ÉLECTIONS
PARTIELLES AU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**

A distance par voie électronique

Du mardi 28 mars 2023 au mercredi 29 mars 2023

Collège des usagers

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 7 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté n° 2022-126 du 26 septembre 2022 relatif aux élections de représentants du collège C du secteur des disciplines de santé et du collège D à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers, à distance par voie électronique ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2023-12 relatif aux élections partielles au conseil de gestion de la faculté de droit économie et gestion, collège des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2023-27 relatif aux candidats aux élections partielles au conseil de gestion de la faculté de droit économie et gestion, collège des usagers ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 30 mars 2023 ;

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Article 1 : Elus Collège des usagers

LISTE « UNEF, LE SYNDICAT ETUDIANT ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES : DES ELU.E.S DE PROXIMITE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE »

Titulaires :

M. METAYER LEO

MME LEBRUN CLEMENCE

M. DECOUX AUGUSTIN
MME LAYER LEA
M. DEWOLF NOAH
MME REXAND FLORA

Suppléants :

M. DEROUINEAU LOUIS
MME DENIAU AMANDA
M. CAMPION ENZO
MME DEBRADE ZOE
M. ROBINET JEAN-PHILIPPE
MME MORERO OPHELIE

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé le 30 mars 2023

Mis en ligne le 31 mars 2023